



Département de la Haute-Garonne

Commune de Saint-Geniès Bellevue

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N° 5.1.1

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUES



Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 19 septembre 2022



49 rue Cazenave
33 100 BORDEAUX
id.ville@gmail.com

La Maire

Sophie LAY

Servitudes d'utilité publique

Saint-Geniès-Bellevue

| | |
|---|---|
| AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques | Service localement responsable : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne Hôtel Saint-Jean 32, rue de la Dalbade / BP 811 31080 TOULOUSE Cedex 6 |
|---|---|

Façade du château, portail et théâtre

Inscrit du 29/11/1949

Domaine de Miremont en partie

Classé du 21/12/1984

Château, portail d'entrée, mur de clôture en brique au Sud et à l'Ouest, nymphée et ensemble du parc

Inscrit le 28/01/2020

| | |
|--|---|
| PM1sec - Servitudes relatives aux plans de prévention des risques liés au retrait-gonflement des argiles (sécheresse) | Service localement responsable : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Risques et Gestion de Crise Cité administrative 2 Boulevard Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE Cedex 9 |
|--|---|

PPR SECHERESSE Saint-Geniès-Bellevue

Arrêté préfectoral du 30/08/2005

| | |
|--|---|
| PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | Service localement responsable : TDF_TOULOUSE 24 Chemin de la Cépière BP 1094 31035 TOULOUSE Cedex 1 |
|--|---|

LH Limoges-Toulouse - Centre de Pechbonnieu

Arrêté préfectoral du 10/03/1961

Servitudes d'utilité publique
Saint-Geniès-Bellevue

**PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques
concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission
et de réception exploités par l'Etat**

Service localement responsable :
TDF_TOULOUSE
24 Chemin de la Cépière
BP 1094
31035 TOULOUSE Cedex 1

LH Toulouse-Carcassonne - Pechbonnieu-Pic de Nore

Arrêté préfectoral du 23/06/1961